

Le gouvernement maintient d'importantes aides pour atteindre un million d'apprentis

(), (AFP) -

Objectif un million d'apprentis: le gouvernement a annoncé jeudi le maintien pour 2023 d'une importante prime à l'embauche, de 6.000 euros, avec un dispositif qui se veut "plus lisible" et plus favorable aux moins diplômés qu'auparavant.

Actuellement, cette aide à l'embauche d'alternants -qui concerne aussi les jeunes en contrat de professionnalisation- est de 5.000 euros pour un mineur, 8.000 pour un majeur, ce qui rend le coût de la première année quasi nul pour l'employeur.

A 6.000 euros pour un mineur comme pour un majeur, "cela reste très incitatif pour un majeur tout en étant une incitation supplémentaire pour les mineurs", a jugé le ministre du Travail Olivier Dussopt à l'occasion d'une visite à Paris d'une menuiserie-ébénisterie qui emploie cinq apprentis sur un effectif de 70 personnes.

Décidée pendant le Covid pour éviter l'effondrement des embauches, cette aide a été prolongée à plusieurs reprises.

Après 733.000 en 2021 (deux fois plus qu'en 2019), le gouvernement table sur plus de 800.000 contrats d'apprentissage signés cette année et se fixe un objectif d'un million en 2027.

Selon l'Insee, près d'un cinquième des créations nettes d'emplois depuis un an sont ainsi dues à l'apprentissage.

Le gouvernement veut maintenir cette dynamique tout en la rendant "soutenable budgétairement", a commenté M. Dussopt.

Au total, en incluant le financement des Centres de formation d'apprentis (CFA), le gouvernement a prévu de réduire d'environ "1,5 milliard d'euros" selon M. Dussopt les crédits engagés pour l'apprentissage qui seront cependant encore "supérieurs à 10 milliards".

Accessible aux jeunes de 16 à 29 ans, l'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Son essor s'explique à la fois par la réforme de 2018 (qui a notamment libéralisé l'ouverture de centres de formation et élargi l'apprentissage aux 26-29 ans) et par les primes à l'embauche.

- "effet d'aubaine" -

Mais cette très forte croissance depuis 2018 a été portée à 75% par des formations de niveau bac +2 ou plus, selon le ministère du Travail.

Les formations du supérieur peuvent en effet être éligibles à cette prime à l'embauche, ce qui n'était pas le cas avant la crise Covid.

Cela a conduit la Cour des comptes à dénoncer dans un récent rapport des "effets d'aubaine" dans le supérieur, soulignant qu'à partir de la licence, "la plus-value sur l'insertion professionnelle était faible" même si cela "contribuait à démocratiser, professionnaliser et financer l'enseignement supérieur".

Il "fallait recalibrer", admettait récemment auprès de l'AFP un représentant patronal, relevant "de toute évidence des excès dans l'enseignement supérieur".

"Certains parlent d'effet d'aubaine, de coût, mais pour nous c'est un investissement", a répondu jeudi M. Dussopt, en mettant en avant "le taux d'insertion en emploi de 70%" un an après le diplôme.

En 2023, l'aide sera versée la première année d'exécution du contrat à toutes les entreprises, quels que soient "la taille et le niveau de diplôme préparé", a souligné à ses côtés la ministre déléguée à la Formation professionnelle Carole Grandjean.

L'aide pour la deuxième et la troisième année du contrat est supprimée.

En accord avec les acteurs du secteur, afin de maintenir "un niveau d'aide attractif au moment du recrutement, tout se concentre sur la première année", a expliqué Mme Grandjean.

Mais le président de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf) Aurélien Cadiou, aurait préféré "revenir à un système avec des critères qui dépendent de l'entreprise, c'est-à-dire sa taille ou le fait qu'elle ait



PAYS :France
SURFACE :93 %
PERIODICITE :Quotidien



► 1 décembre 2022 - Edition Fil Gen

besoin d'une aide spécifique".

En outre, "le gouvernement continue à donner des aides [importantes] aux entreprises et en parallèle, aucun travail n'est mené sur l'accompagnement des apprentis" (rédiger un CV, trouver un réseau...), a-t-il regretté.

Afp le 01 déc. 22 à 18 36.

